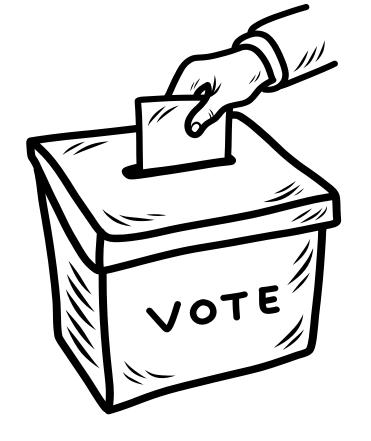


Bilan 2023-2024

Depuis 2018, des auteurs, autrices et des organisations professionnelles se réunissent pour donner vie à la Ligue des auteurs professionnels. Leur but ? Créer un statut de l'auteur professionnel, parce que les auteurs et autrices ont le droit d'écrire et de dessiner leur avenir!

5 ans et 2635 adhérents plus tard, l'heure est au bilan pour la Ligue. C'est ce que nous vous proposons de faire dans ce document retraçant les moments marquants depuis notre dernière assemblée générale!





Le conseil syndical de la Ligue et les élections à venir

Pour défendre vos intérêts et vos métiers, vous avez pu compter sur Pamela Landrevie, Thomas Fouchault, Denis Bajram, Sophie Dieuaide, David Camus, Camille Ulrich, Elisa Villebrun, Dominique Le Pape, Mélanie Launay, Justine Niogret, Frédérique Le Romancer, Manu Causse, Julie Bouchonville et Jolan Bertrand





























Vous aussi vous voulez aider à faire bouger les choses ? Présentez vous aux prochaines élections du Conseil syndical de la Ligue, vous pourrez :

Intervenir lors
des festivals, colloques et
formations

Partager votre expérience

Participer à la communication

Proposer des actions

Accompagner les auteurs et autrices

La Ligue a fêté ses 5 ans en septembre 2023



Depuis, 2018 elle accompagne les auteurs afin de :

Défendre les intérêts matériels et moraux des artistes auteurs et autrices professionnels

Protéger le droit d'auteur et la liberté de création en France et dans le monde

Accompagner, communiquer, publier pour mieux protéger

Représenter et défendre nos intérêts par la négociation collective

Promouvoir l'accès aux métiers de la création

Concevoir et organiser toutes action de formations en direction des auteurs, autrices et étudiants de la création

Alerter et lutter contre les nonrecours aux droits sociaux Fédérer et agir collectivement avec les organisations représentatives des autres professions.

Les avancées sur le statut européen d'artiste auteur

Le Parlement européen a adopté le 21 novembre 2023 une résolution qui propose des mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail des artistes-auteurs et autrices. Elle alerte sur la situation sociale et professionnelle des artistes et des travailleurs du secteur culturel et de la création afin de garantir leurs droits. Cette résolution intervient dans un contexte post covid qui a mis en exergue les difficultés des artistes-auteurs. Elle a pour volonté d'engager des discussions avec les partenaires sociaux.

À la suite de cette résolution, la Commission a adressé une lettre au Président du Parlement européen. Elle confirme la nécessité d'agir pour l'amélioration des conditions de travail des artistes-auteurs et travailleurs de la création.



des auteurs et illustrateurs jeunesse

Pendant ce temps, en partenariat avec la Charte, la Ligue a lancé une pétition en faveur d'un statut européen d'artiste auteur. Elle comptabilise aujourd'hui 16 500 signatures.





































La Ligue a organisé la première nuit des artistes auteurs

Le 25 mars 2024 a eu lieu la 1ère nuit des artistes auteurs dans de nombreuses villes en France et à Bruxelles en Belgique.

Cette nuit a permis des échanges constructifs, des rencontres et la mise en lumière d'une solidarité des professions artistiques.

Un rassemblement politique, collectif et festif!

La Nuit des artistes-auteurs et autrices a pour objectif de rassembler les artistes-auteurs et autrices afin de porter des revendications sociales communes.

Il est plus que jamais opportun de parler de précarité du métier, de création et de la nécessité d'élaborer un statut protecteur au niveau européen.

Des mesures adoptées au niveau européen auraient des répercussions au niveau français et pourraient enfin permettre :

- Des conditions de travail décentes
- L'interdiction de contrats abusifs
- La régularisation de l'Intelligence artificielle
- L'équité des rémunérations
- Le renforcement des syndicats et de la négociation collective.



Séminaire sur les conditions de travail des artistes en Europe

La Présidence belge du Conseil de l'Union européenne a organisé le jeudi 16 mai 2024 à Bruxelles un séminaire sur les conditions de travail des artistes en Europe.

L'objectif du séminaire est de faire état de récentes initiatives législatives ou institutionnelles en la matière et d'offrir un moment de rencontre unique à un public diversifié. Les acteurs culturels et leurs représentants, ainsi que les décideurs politiques et institutions des États membres et de l'Union Européenne sont invités à cette occasion à discuter, ensemble, de l'amélioration des conditions de travail des artistes en Europe.

Les interventions du séminaire porteront sur :

- Le « Cadre de l'Union pour la situation sociale et professionnelle des artistes et des travailleurs des secteurs de la culture et de la création »
- Les statuts d'artistes en Europe : cas d'étude
- Les pratiques équitables dans les secteurs culturels et créatifs

Le programme complet est disponible ici.



La contribution de la Ligue à l'enquête IA de la Commission européenne

Survey on the Draft G7 Guiding Principles for Organizations Developing Advanced AI systems. La Commission européenne a lancé une consultation le 13 octobre 2023 auprès de toutes les parties prenantes intéressées par les principes directeurs du G7 sur l'IA. La Ligue a ainsi pu lui adresser ses commentaires et positions au sujet des principes directeurs et des garde-fous envisagés à propos des systèmes d'IA. Nous formons le vœu que les résultats de cette enquête éclaireront la position de l'Union Européenne dans les discussions au sein du G7 sur les principes internationaux et un code de conduite sur l'IA.





L'intelligence artificielle générative Les recommandations de la Ligue!

Position de la Ligue

Janvier 2024. Notre document vise à présenter les recommandations de la Ligue des auteurs professionnels rédigées de façon synthétique, lesquelles s'appuient sur les constats et analyses que nous tirons et faisons depuis juillet 2022.

Revoir le colloque

Décembre 2022. Vous pouvez revoir notre colloque BANDE-DESSINEE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE organisé à l'Assemblée nationale, le 15 décembre, en partenariat avec le CEIPI. Notre table ronde sous la présidence de Julien Delucenay, CPI, Cabinet Ardan, était animée par Stéphanie Le Cam, directrice générale de la Ligue, Caroline Le Goffic, Professeur à l'Université de Lille, Marie-Anne Ferry-Fall, Directrice générale de l'ADAGP et Denis Bajram, Dessinateur et scénariste de BD.

Relire notre premier argumentaire

Avril 2023. La Ligue publie un premier argumentaire détaillé pour une meilleure régulation des IA et un renforcement de la protection des auteurs et autrices dont les métiers sont gravement menacés par les IA génératives. Pointant les principaux impacts des intelligences artificielles sur les métiers de la création, elle appelait à une position politique forte et une prise en compte urgente des problématiques de propriété intellectuelle.

Article Dalloz Actualité

Mai 2023. Tandis que la Commission européenne, par la voix de M. Thierry Breton, venait d'affirmer que la réglementation européenne assurait un équilibre entre les droits des auteurs et les intérêts des développeurs d'IA, Stéphanie Le Cam et Frédéric Maupomé coécrivait une tribune dans la revue Dalloz Actualité pour une obligation de transparence des bases de données.

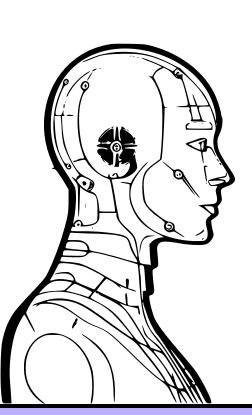
Octobre 2023. Les Intelligences artificielles (IA) génératives semblent être vouées à se faire une place dans le champ des diverses industries culturelles. Stéphanie Le Cam et Frédéric Maupomé publie une seconde tribune dans la revue Dalloz Actualité à propos des conséquences sociales et fiscales qui découlent de l'usage de produits synthétiques générés par l'intelligence artificielle.



Présidence Belge: Namur 2024



Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne (UE), le SPF Economie organisait une conférence de deux demi-journées sur le droit d'auteur qui a eu lieu à Namur les 8 et 9 avril.



Le thème de la conférence était « L'action de l'UE et de ses États membres en faveur d'une rémunération équitable pour les auteurs, les artistes-interprètes ou exécutants et les industries créatives pour l'utilisation de leurs contenus sur internet ».

Directrice générale de la Ligue, Stéphanie Le Cam, intervenait sur le thème : Comment éviter une appropriation illégitime du travail des créateurs par l'IA ?

La course à la tête de l'IA est devenue une quête des données numériques les plus fraîches et les plus fiables. Les données qui n'existent pas encore doivent retenir notre attention. Et parmi ces données, c'est bien le travail des auteurs qui n'a pas encore été réalisé et que l'on doit protéger coûte que coûte.

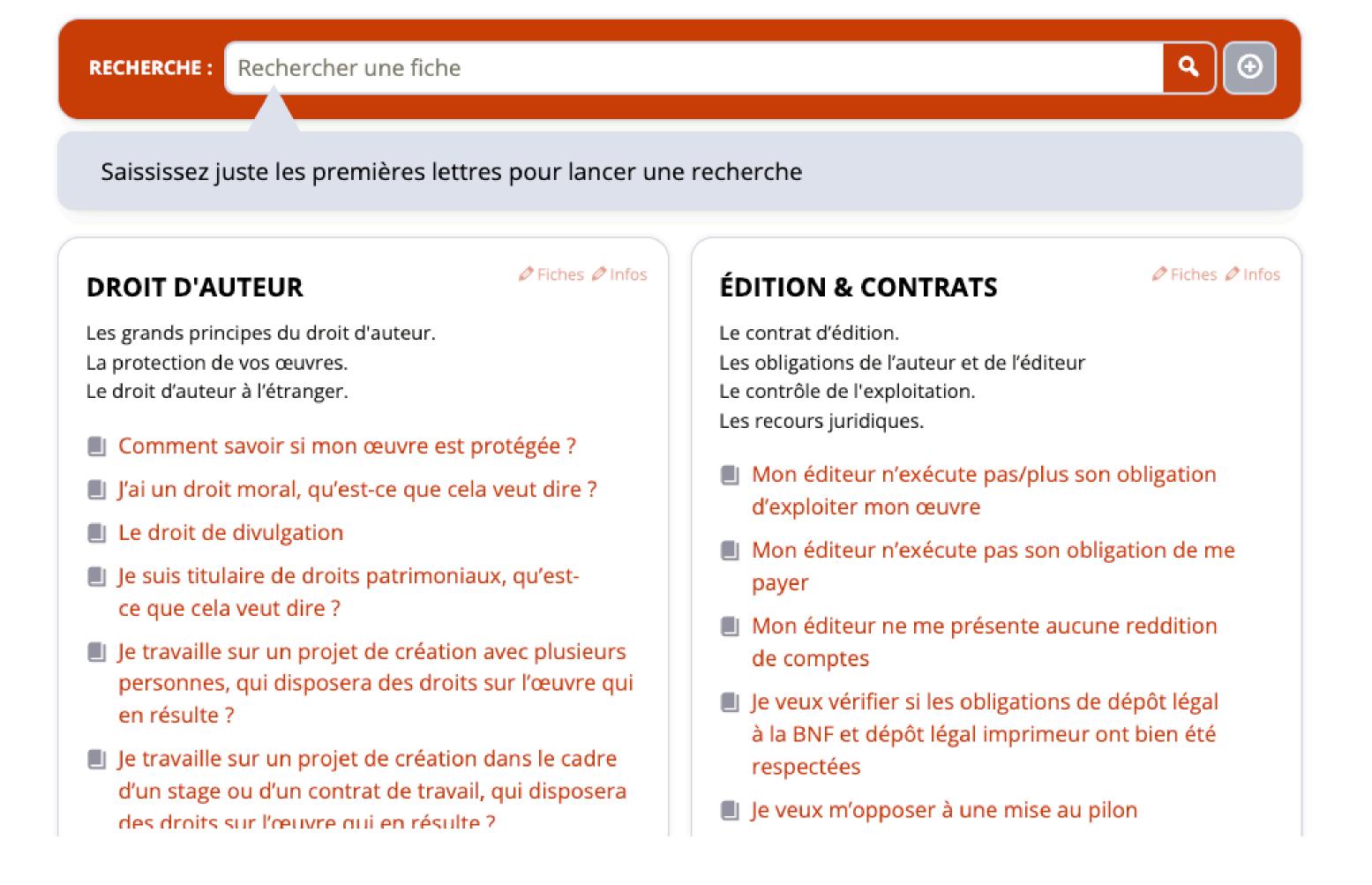
Il y a un problème d'équilibre dans la balance des intérêts en jeu : d'un côté, celles et ceux qui sont dernière l'IA (Database publishers, éditeurs de services IA et utilisateurs) et de l'autre, des artistes-auteurs en position de faiblesse qui nous donnent l'impression de naviguer en eaux troubles dans une barque à rames.

Comment rétablir l'équilibre ? En agissant sur les deux côtés de la balance. Du côté des acteurs de l'IA, il faut réguler et réglementer. Du côté des artistes-auteurs, il faut construire un vrai statut professionnel. Des propositions concrètes ont été faites.

La Ligue a lancé son moteur de recherche



FICHES INFO ARTISTE-AUTEUR



Claires, précises et sur des sujets variés, nos fiches infos sont disponibles sur le site de la Ligue. Elles ont été créées dans le but de donner aux auteurs et autrices tous les outils pour se former et répondre aux questions les plus courantes.



L'organisation de Hackthons

Un Hackathon, qu'est ce que c'est?

Contraction de « Hack » et de « Marathon », un « Hackathon » est un rassemblement de plusieurs professions qui, dans un laps de temps limité, élaborent des propositions et des applications innovantes sur un sujet précis. Un Hackathon est à l'origine une compétition de développement informatique, qui se décline depuis dans tous types de domaines. Cet évènement permet de mettre en avant la créativité et les connaissances des participants qui construisent un projet en équipe.

Quel est l'intérêt pour la Ligue?

Depuis sa création, la Ligue souhaite développer deux objectifs majeurs : travailler sur des sujets essentielles mais délaissés jusqu'à présent et travailler conjointement avec l'ensemble de l'écosystème de la création.

Le Hackathon est la combinaison parfaite pour réunir ces deux objectifs et les résultats obtenus jusqu'à présent ont de loin dépassés nos attentes!

Durant 24h, la Ligue, associée à des partenaires tels que l'ADAGP, La Sofia, le CFC, des agences régionales du livre, les JUSPI ou encore des laboratoires de recherche, invite des professionnels de tous les milieux pour réfléchir et travailler autour de problématiques communes. Ainsi peuvent débattre et avancer ensemble, des auteur(ice)s, éditeur(ice)s, universitaires, avocat(e)s ou encore étudiant(e)s.

Nous aimons particulièrement cet exercice car il permet de faire se rencontrer et discuter des professions diverses qui ne cohabitent habituellement pas et qui peuvent dans certains cas représenter des intérêts divergents.

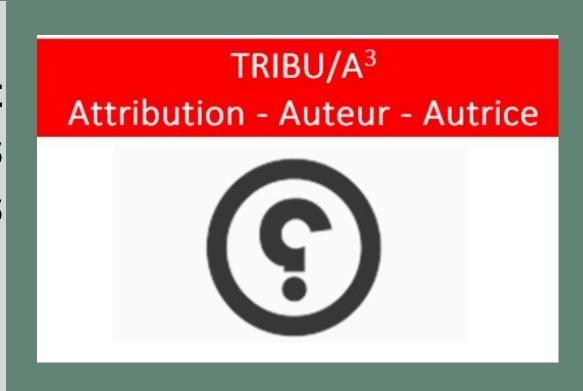
Des résultats?

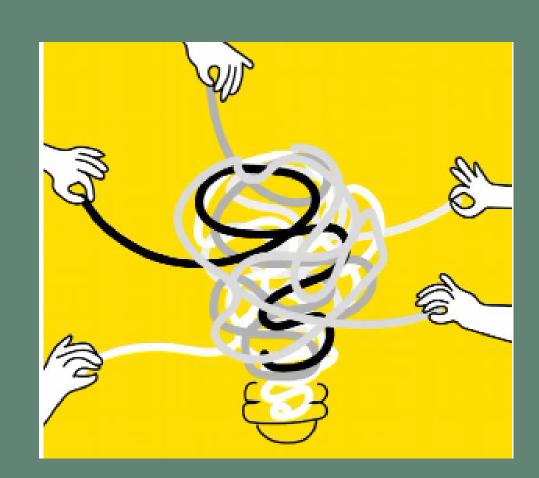
L'hackathon trouve son intérêt à deux niveaux : dans les liens qu'il crées durant l'évènement et dans les résultats qu'il propose. Qu'ils soient tangibles comme un contrat ou plus abstraits comme des pistes de réflexion tel que l'outil de facturation, ces résultats sont des outils précieux pour faire avancer le droit et le statut des auteurs et autrices et permettent de mettre en lumière de nouveaux axes de travail.

Rétrospectives des Hackathon

"Vers un droit d'attribution?" Projet TRIBU/A3 en partenariat entre DANTE (UVSQ/Paris Saclay), Ecole de Droit de Sciences Po, Institut des Sciences Sociales du Politique (ENS Paris Saclay/CNRS) et MSH Paris-Saclay

Paris, 31 mars 2023, Le Labo de l'édition





"Protection du design et des designers" en partenariat avec l'association Creatriks et les Juspi

Paris, 21 septembre 2023, La Maison de la Bretagne **Atelier 1.** L'accès au statut social d'artiste-auteur

Atelier 2. L'originalité des oeuvres

Atelier 3. Clausier gradué : identifier les clauses des contrats protectrices, acceptables et à refuser

"IA et métiers de la création" en partenariat avec le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle et l'association Creatricks

Paris, 16 janvier 2024, La Maison de la Bretagne

Atelier 1: Incidences juridiques, éthiques et économiques de la collaboration humain/machine.

Atelier 2 : Quelles clauses dans les contrats pour protéger les droits des créateurs.

Atelier 3: Domaine public payant et gestion collective des droits d'auteur.

Atelier 4 : Solutions techniques pour protéger les créations.







Hackathon 31 mars 2023, Vers un droit d'attribution?

TRIBU/A³
Attribution - Auteur - Autrice





L'idée maîtresse du projet TRIBU/A3 est d'interroger le phénomène « d'appariement » d'une création ou d'un artefact à un sujet, individuel ou collectif et pour faire cela, d'envisager les processus de liaison et d'identification qui s'engagent ou non (pourquoi ?) entre cet objet et le sujet, mais aussi revenir sur le concept d'auteur et d'authorship qui sous-tend ou justifie ce lien attributif.

Comment une personne peut-elle se penser, se revendiquer et se voir reconnaître juridiquement, socialement, auteur ou autrice de la production issue de son travail et/ou du travail d'autrui, par, en amont et au-delà des outils de la propriété intellectuelle dont le modèle, individualiste et exclusiviste, peut être porteur d'invisibilisation?

L'intérêt d'une telle recherche est renouvelé par un triple phénomène : l'irruption croissante d'une approche critique du droit qui se nourrit des recherches en sciences sociales et de questions de genre, de race et de post-colonialisme ; le renouvellement des questionnements autour de la propriété par la figure et la pratique des communs ; le développement des technologies de l'information et des gisements de données susceptibles de fournir de nouveaux outils d'identification.





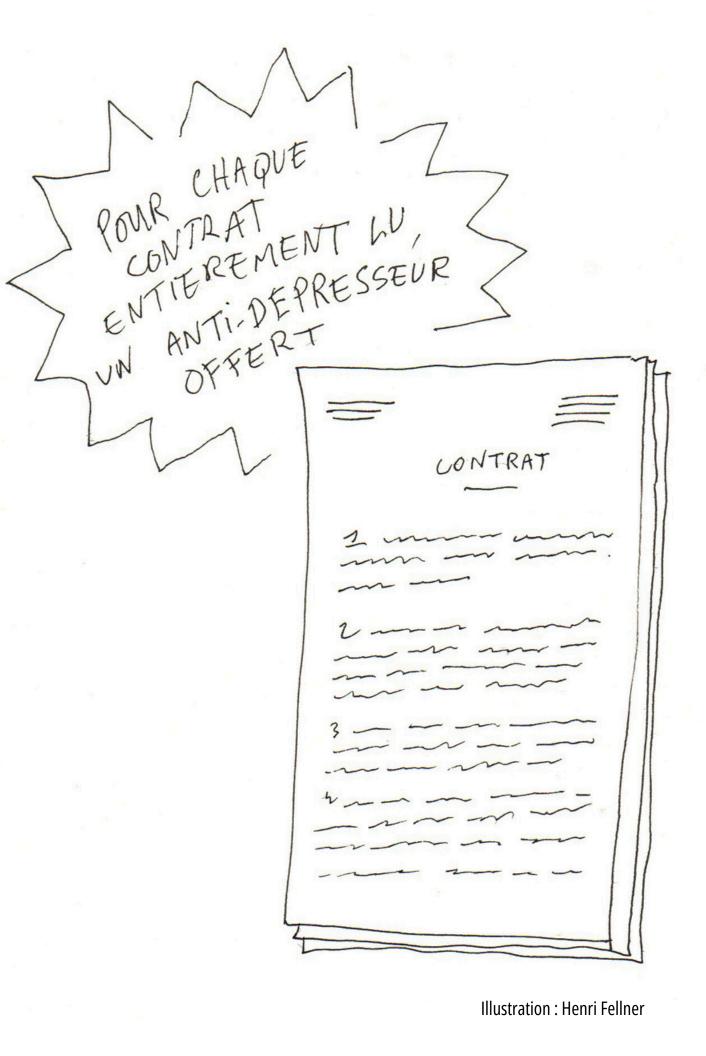








Hackathon 21 septembre 2023, Protection du design et des designers



Les 20 et 21 septembre dernier, <u>Creatricks</u>, la Ligue des auteurs professionnels et les <u>JUSPI</u> ont organisé un hackathon pour mieux protéger le design et les designers, à l'occasion du festival France Design Week.

Sous la direction scientifique de <u>Pierre MASSOT</u>, <u>Stéphanie Le Cam</u> et <u>Caroline Le Goffic</u>, cet évènement a rassemblé une soixantaine de participants d'horizons variés, pour discuter, réfléchir et trouver ensemble des solutions pratiques aux problématiques rencontrées par les designers et les artistes.

Les partenaires :







































Hackathon, 16 janvier 2024 IA et métiers de la création



Les ateliers ont fait émerger des réflexions :

- La nécessité de créer un **Label** permettant de démarquer les œuvres venant des "artistes humains" des œuvres générées par l'IA.
- La mise en place **d'outils détecteurs d'IA** pour permettre une traçabilité ou interdisant la reproduction de l'œuvre.
- Améliorer **l'information, la formation et la sensibilisation** autour de l'IA.

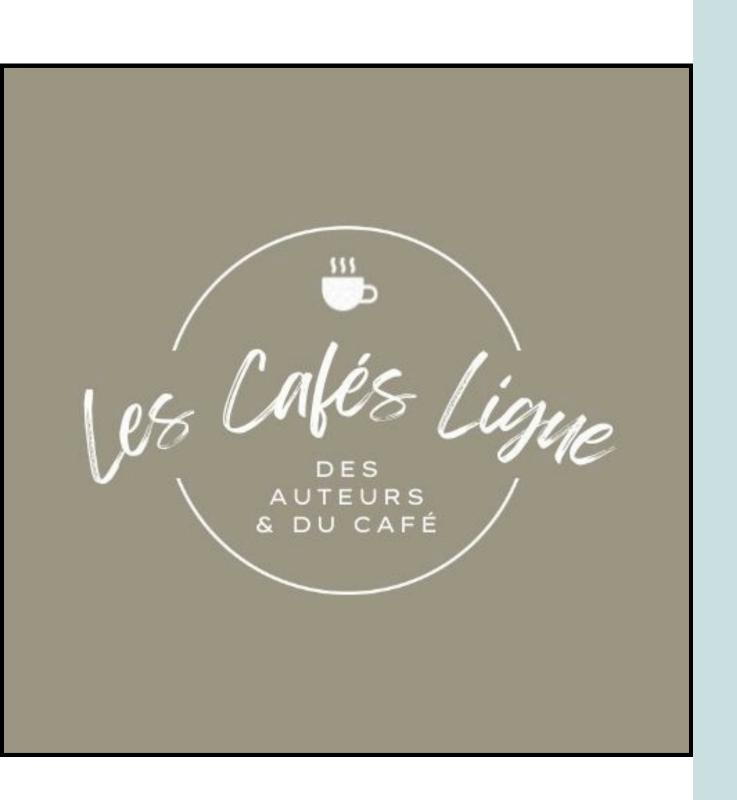








Les cafés Ligue



Les cafés de la Ligue qu'est ce que c'est?

C'est l'occasion de nous rencontrer en journée autour d'un café ou en soirée pour un apéro et discuter du métier d'auteur.

Il s'agit d'un moment convivial durant lequel vous pouvez nous faire part de votre ressenti, de vos problématiques et questionnements.

C'est aussi le moment idéal pour nous présenter et discuter de nos prochaines actions!

En 2024, les cafés reviendront dans de nouvelles villes!





La Ligue partenaire du concours René Cassin

Qu'est-ce que le concours Cassin?

Le « Concours européen des droits de l'homme René Cassin » est le plus ancien concours francophone de plaidoiries sur le droit européen des droits de l'Homme. Il a fêté en avril 2015 son trentième anniversaire en accueillant 30 équipes venues d'Europe et du Canada.

Pour la 38ème édition, le concours a accueilli, pour la première fois, 40 équipes en provenance de toute l'Europe!

Il est organisé sous le parrainage de l'Université de Strasbourg, de la Fondation René Cassin-Institut International des droits de l'Homme et de l'Ordre des avocats du Barreau de Strasbourg.

Cette année le thème portait sur l'art et l'IA.

La finale s'est achevée le vendredi 22 mars 2024. À l'issue d'une finale disputée, se déroulant devant un jury prestigieux présidé par Me François Sureau de l'Académie française, l'équipe de l'Université de Bucarest fut déclarée vainqueure dans le match qui l'opposait à l'équipe du Collège d'Europe de Bruges.





La participation de la Ligue à de nombreux festivals, interventions et manifestations

<u>Festival international de la BD d'Angoulême</u>, les 24 et 25 janvier 2023, sur plusieurs thèmes : IA et conséquences pour les métiers de la création (avec Y. Basire, D. Bajram, F. Maupomé et C. Wedling) ; Autoédition et autofinancement ; Statut professionnel de l'artiste-auteur ; Négociation collective dans le secteur du livre.

Colloque <u>Le salarié créateur et auteur</u> sous la direction du professeur Franck Petit, 10 mars 2023, Salle des Actes, Université Aix-Marseille, Thème de l'intervention "Le régime de sécurité sociale des auteurs et artistes".

Colloque <u>IA génératives et création : quels enjeux juridiques ?</u> organisé par l'Observatoire de l'IA de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction des professeurs C. Zolynski et E. Treppoz, le 27 mars 2023, au Centre Panthéon, sur le thème "Quels enjeux pour les créateurs et le droit d'auteur ?".

Conférence <u>Urgences écologiques : quel rôle pour la propriété industrielle ?</u>, organisée par le CEIPI, le 12 avril 2023, sur le thème "Propos conclusifs : Propriété intellectuelle, enjeux sociaux et urgences écologiques".

<u>Festival L'Ouest Hurlant</u>, le 29 avril 2023, sur le thème IA et création : quand la réalité rattrape la science-fiction, au Théâtre, avec Y. Basire, A. Faure, J. Joly, et T. Fouchault.

<u>Festival Les Imaginales</u>, le 28 mai 2023, Epinal, intervention sur le thème IA et métiers de la création, avec C. Blaché, D. Bajram, O. Paquet et Y. Huchard.

Colloque <u>La rémunération des auteurs et des artistes</u> organisé à l'Université de Nantes, sous la direction scientifique d'A. Lucas-Schloetter, le 30 mai 2023, Faculté de Droit de Nantes.

<u>Club de la Presse de Bretagne</u>, le 31 mai 2023, sur le sujet "Quel avenir pour le secteur de la création et l'IA générative ?" avec S. Calvet, iconographe à Mediapart, G. Gravier, chercheur CNRS et directeur de l'IRISA et J. Arsault, journaliste, photographe et membre du Club de la Presse de Bretagne.

<u>Festival de Robotique de Cachan</u>, le 8 juin 2023, sur le sujet L'intelligence artificielle et la création littéraire avec E. Mauffret, Professeur associé à Aivancity, La grande Ecole de l'Intelligence Artificielle et de la data de Cachan, E. Rotenberg, fondateur de l'école Iféa.

<u>Festival Lyon BD</u>, le 9 juin 2023, Conférence avec O. Jouvray sur le thème IA et impacts pour les métiers de la création.

Science Po Paris, le 15 juin 2023, Colloque sur le thème IA et impacts pour les métiers de la création.

<u>Festival On a marché sur la bulle</u>, Amiens, le 25 juin 2023, conférence avec F. Maupomé sur le thème IA et impacts pour les métiers de la création.

Colloque <u>APRAM</u>, 22 septembre 2023, Anticiper les challenges posés par le développement de l'intelligence Artificielle : lAvez-vous pensé ?

Colloque <u>ARENDUR</u> - Droit et Divertissement, 22 septembre 2023, Université de Reims.

Conférence "La rémunération et le statut des auteurs", avec R. Dutter et T. Fouchault, Maison de la Recherche de la <u>Sorbonne Nouvelle</u>, 19 octobre 2023.

Conférence "La rémunération et le statut des auteurs", avec R. Dutter et T. Fouchault, Maison de la Recherche de la <u>Sorbonne Nouvelle</u>, 19 octobre 2023.

<u>Festival Quai des Bulles</u>, Saint-Malo, Conférence avec F. Maupomé, P.-H. Frangne et F. Patron, sur le thème IA et impacts pour les métiers de la création, Amphithéâtre Maupertuis, Palais du Grand Large, 27 octobre 2023.

<u>Commission JURI du Parlement européen</u>, Audition sur le rapport Buyout contracts imposed by platforms in the cultural and creative sector, avec F. Macrez et S. Carre, Bruxelles, 7 novembre 2023.

<u>Colloque Intellectual property in Europe</u>: same rules, différent practices? sous la direction de N. Fernández Pérez, P. Montero et C. Le Goffic, Intervention sur le thème Artificial Intelligence and Intellectual Property: authors' initiatives, 10 novembre 2023.

<u>Festival Lyon BD</u>, Interventions sur le thèmes IA commerciale vs IA expérimentale, avec M. Chinal et N. Piccato et sur le thème IA et Création avec L. Daudet et V. Raymond, Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes, 15 novembre 2023.

Colloque <u>Friends et le Droit</u>, sous la direction de Y. Basire, Intervention sur le sujet : Celui qui avait perdu son job, Le Grand Rex, 14 décembre 2023.

<u>Festival Paris Courts devant</u>, IA: entre flou artistique et avenir juridique... Menace ou aide à la création? avec L. Ghazal, A. Cupial, R. Grelow et A. Ravassard, 15 janvier 2024.

<u>Hackathon "IA et métiers de la création"</u>, co-organisation avec Y. Basire et P. Massot, en partenariat avec la Ligue des auteurs professionnels, le CEIPI, Creatricks, la Sofia, l'Adagp, à la Maison de la Bretagne de Paris, 16 janvier 2024.

<u>Festival International BD d'Angoulême</u>, organisation de la conférence "IA et impacts pour les métiers de la BD", avec E. Migliore, M. Tumelaire, J.-Deltorn, F. Maupomé et F. Young - Intervention lors de la conférence organisée par S. Cornuaud et l'adaBD, "Vers un statut européen de l'artiste ?" avec D. Bajram, C. Bénabès, S. Carre et F. Young, 25 janvier 2024.

<u>IA et impacts sur les métiers de la création</u>, 27 mars 2024, Conférence organisée par l'IRDP, Nantes Université dans le cadre du cycle de conférences "Droit de l'art et de la culture" sous la direction scientifique d'Audrey Lebois, maître de conférences, université Nantes.

<u>Belgian Presidency of the EU Council</u>, two-day copyright conference in Namur on April 8-9 2024. The main theme of the conference is « The Action of the EU and its Member States in Favor of Fair Remuneration for Authors, Performers and Creative Industries in the Digital Content Landscape »

<u>Festival Sirennes</u>, journée professionnelle Université Rennes 2, 10 avril 2024.

<u>Festival Ouest Hurlant</u>, Masterclass "Tout savoir sur le droit d'auteur" et table ronde "L'avènement du Webtoon et ses droits d'auteur", 4 mai 2024, Rennes.

<u>1ère conférence internationale sur les droits des traducteurs audiovisuelle</u> à Barcelonne en avril 2024.





Focus sur le Quai des bulles 2023

La Ligue est intervenu sur une table ronde au côté de Locus Solus sur le sujet **"Editer une BD à l'aide de l'IA, une bonne idée ?"** Table ronde Locus Solus "

La montée en puissance de l'intelligence artificielle a engendré des bouleversements dans le domaine de la création. Les systèmes d'IA capables de générer du contenu posent des questions quant à leur impact sur les droits de propriété intellectuelle et sur les professions liées à la bande dessinée. Il est essentiel d'examiner de manière approfondie les réalités concrètes de cette situation : quelles sont les opportunités qui se présentent pour les professionnels créatifs ? L'IA constitue-t-elle une menace pour les métiers de la création ?

Pour en parler, différents acteurs de la chaine du livre ont échangé leurs points de vue sur le sujet. Etaient présents :

- Pierre-Henry Frangne, professeur de philosophie de l'art à l'Université Rennes 2 et directeur des Presses Universitaires de Rennes.
- Stéphanie Le Cam, maître de conférences de droit privé à l'Université Rennes 2 et directrice de la Ligue des auteurs pro.
- Frédéric Maupomé, auteur de BD et responsable de la commission IA de la Ligue des auteurs professionnels
- Florent Patron, directeur éditorial de Locus Solus, maison d'édition ayant publié Mathis et la forêt des possibles conçus par l'auteur avec l'IA Midjourney puis retravaillé par lui sous Photoshop.





Focus sur le Festival d'Angoulême 2024

La Ligue est intervenue, en partenariat avec le CEIPI et l'ADABD, autour de 3 tables rondes :

- Table ronde 1: IA et impact pour la BD
- **Table ronde 2** : être artiste auteur en Europe... vers un statut européen de l'artiste
- Table ronde 3 : protéger ses créations et son univers graphique



La Ligue aux côtés du CEIPI à Tokyo pour le word #IPDAY



Le 25 avril dernier, Stéphanie Le Cam intervenait aux côtés de Jean-Marc Deltorn lors d'une conférence à Seikei University sur le thème "IA et transformation des professions créatives".

L'occasion de représenter la Ligue des auteurs professionnels et ses engagements depuis près de trois ans sur le sujet de l'impact de l'IA. Nous remercions vivement Yuriko Haga et Yann Basire de leur invitation.

L'INPI et le Service Economique Régional Japon-Corée (Ambassade de France au Japon) ont organisé un événement #intellectualproperty pour la visite du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle – CEIPI.

L'occasion de célébrer ensemble la **journée mondiale de la propriété intellectuelle.**

Ce colloque a réuni des experts du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle – CEIPI et du Japan Patent Office pour faire le point sur toutes les évolutions récentes en matière d'IA, de droit d'auteur, de droit des marques, des dessins et modèles, de brevets etc.

Le calendrier de la Ligue

Pour vous accompagner au mieux dans toutes vos démarches administratives, la Ligue a crée un calendrier regroupant toutes les dates et évènements importantes pour les auteurs et autrices actualisé tous les mois!

3 3 3 3 3 3 3 3 4 APRIL 2024						
SUN	MON	TUE	WED	THU	FRI	SAT
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

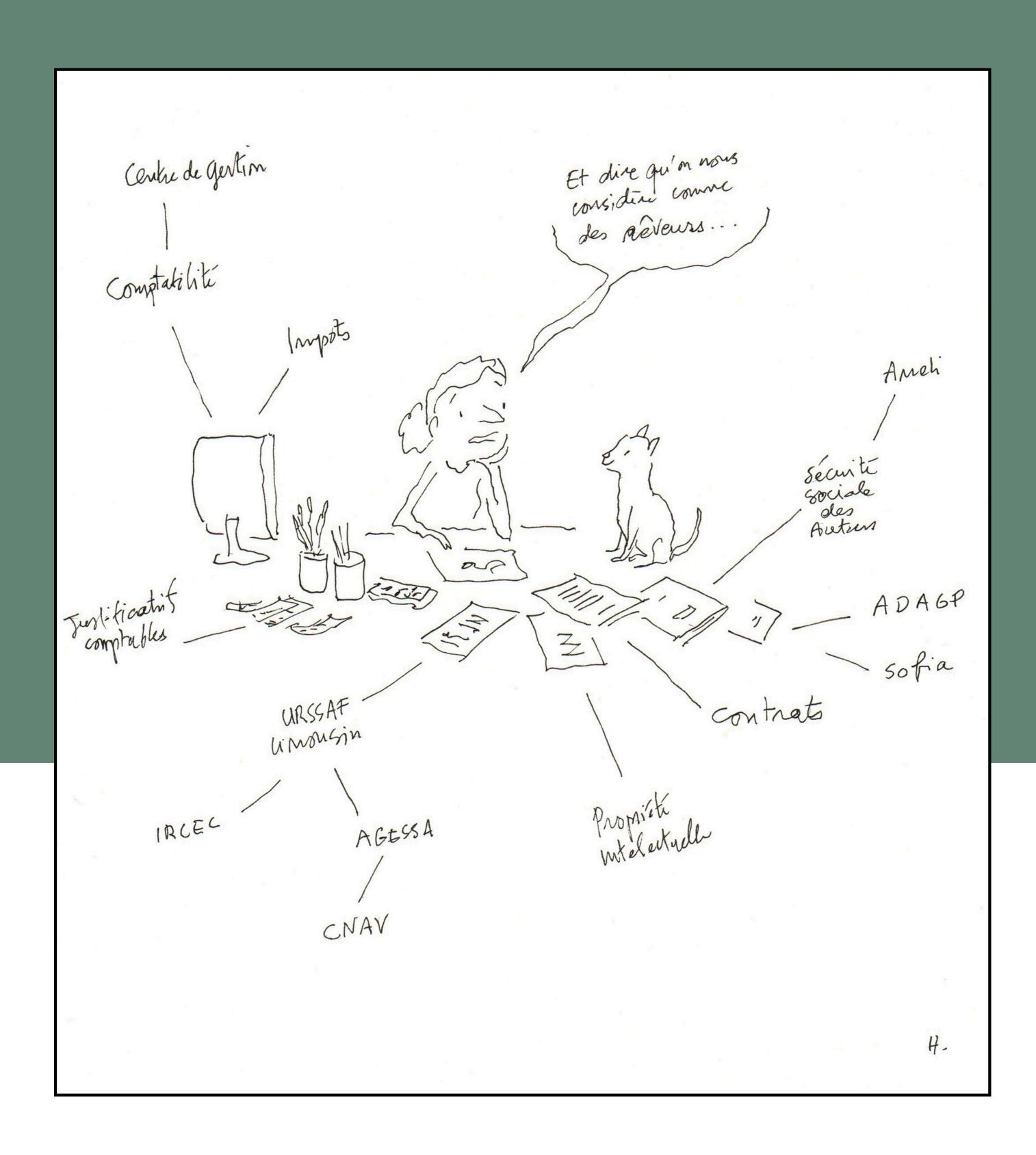
ArtistForever: palteforme de formations pour les artistes

La Ligue des auteurs professionnels et le centre d'art 40mcube s'associent pour donner un accès gratuit aux formations disponibles sur la plateforme aux adhérents et adhérentes de la Ligue!



Et la Ligue a enfin...

- Rencontré une centaine de journalistes, politiques et personnalités pour communiquer, informer et sensibiliser sur le statut des artistes-auteurs et autrices ;
- Accompagné plus de trois cents de ses membres aussi bien par le conseil individuel que par le biais d'ateliers, d'interventions dans des salons et des web émissions;
- Pris contact avec les différents acteurs sociaux comme l'Urssaf, la CPAM, l'IRCEC et la CAF... pour instaurer une collaboration et un dialogue constructif;
- Porté la voix des auteurs et autrices lors des réunions de travail et concertations avec des instances gouvernementales et parlementaires;
- Participé à plusieurs podcasts et autres médias pour informer et débattre autour du statut et des droits des auteurs et autrices ;
- Relayé auprès de ses adhérents et abonnés les informations essentielles de ses partenaires ;
- Et fait plein d'autres trucs !





Bilan de la Ligue - mai 2024 https://ligue.auteurs.pro/